



COMPTE RENDU CCVL QUARTIER SAINT-MARTIN // PETRICOT

Maison des Associations le jeudi 1 février 2024 à 18h30

Présents :

Mairie de Biarritz :

- **Mme Elena BIDEGAIN**, Conseillère Municipale, Subdélégué à la Démocratie Participative et des Jumelages. Référente du Quartier Saint-Martin / Pétricot,
- **Mme Charlotte CHAUDIERE**, Directrice de la Citoyenneté, de la Vie associative et des Transitions.
- **Mme Valérie SUDAROVICH**, Conseillère Municipale, déléguée à la politique inclusive, à la danse et au théâtre. Référente du Quartier Milady / La Négresse
- **Mme Lucie BOZZA**, Responsable des instances de quartiers

Membres :

- **M. Marcel BULTHEEL**
- **Mme Claudine CENTOMO COUGNENC**
- **Mme Aude CHABRIER**
- **Mme Catherine CLARY DARRE**
- **Mme Janie COUDERT**
- **Mme Caroline DORILLE**
- **Mme Marie Carmen GOMEZ BONO**
- **M. Gérard MARTIREN**
- **Mme Christine MICHAUD-RUFFIER**
- **M. Michel RECART**

Excusés :

- **Mme Maider AROSTEGUY**, Maire de Biarritz
- **M. Thomas HABAS**, Chargé de Mission, Culture - Démocratie Participative

Ordre du jour :

- Tour de table avec présentation de chacun
- Présentation de la Démocratie Participative et du fonctionnement des CCVL
- Signature de la charte des CCVL
- Présentation des différentes compétences des collectivités afin de savoir à qui s'adresser
- Travaux et projets du quartier
- Temps d'échanges :
 - Bilan de la fiche navette - Tour de Table
 - Questions diverses

Mot d'introduction d'Elena BIDEGAIN

Mme d'Elena BIDEGAIN excuse Mme le Maire et informe qu'elle sera présente à la prochaine session du CCVL.

Elle remercie l'ensemble des membres des CCVL pour leur implication dans la vie locale de la Ville de Biarritz et l'importance de leur présence pour poursuivre le travail engagé par les CCVL.

Ce deuxième mandat de 3 ans va permettre d'approfondir le travail débuté selon une organisation des CCVL qui a trouvé aujourd'hui le bon rythme.

Ce qui a manqué à la première mandature est une communication sur les CCVL. Il sera essentiel de communiquer sur la présence des CCVL, leurs membres et leurs actions au sein des quartiers. Il convient donc d'identifier les membres des CCVL dans le Biarritz Mag afin que les riverains du quartier puissent établir un lien avec eux.

La question de la communication s'est posée notamment sur :

- Comment rediffuser les informations transmises en séance aux habitants du quartier.
- Quels moyens sont mis en place ?
- Les informations des autres CCVL seront-ils disponibles ?

Réponse :

Un compte rendu sera fait de chaque CCVL et transmis à l'ensemble des membres et personnes présentes.

Le site internet de la ville aura une page dédiée aux CCVL. Elle permettra d'y insérer tous les comptes rendus des 7 quartiers. Toute personne pourra donc accéder aux informations.

Le Biarritz Magazine aura également une communication pour présenter les actions engagées par les CCVL.

Les membres des CCVL seront amenés dans les prochains ateliers à faire des propositions sur d'autres moyens de communication qui feront l'objet d'une concertation et validation commune.

Mme d'Elena BIDEGAIN présente l'ordre du jour de cette réunion et propose aux membres des CCVL de faire un tour de table pour se présenter et connaître leur intérêt de s'inscrire dans cette démarche et leurs attentes pour cette instance de quartier.

TOUR DE TABLE – PHOTO DU GROUPE

Les membres des CCVL sont ravis de participer au CCVL. Ils souhaitent apporter leurs contributions pour améliorer la qualité de vie de leur quartier et faire remonter les demandes des riverains.

Une photo de groupe est faite.



TRAVAUX ET GRANDS PROJETS

Sur le quartier : Réalisation du relanternage des luminaires d'éclairage public. Passage en LED

Parking de l'hippodrome des Fleurs, Avenue du Lac Marion : installation de stations de recharge pour véhicules électriques.

Afin de répondre aux besoins croissants des propriétaires de voitures électriques, la Ville de Biarritz poursuit le déploiement de stations de recharge avec vingt points de charge au total.

- ✓ Sept sont déjà en fonction : avenue de Verdun (près de l'intersection avec la rue de Folin), impasse Larribau (parking d'Aguilera), avenue du Lac Marion (parking de l'Hippodrome des Fleurs), rue du 8 mai 1945 (devant le lycée Malraux), parking Iraty, avenue Kennedy et rue des Hirondelles.
- ✓ Treize stations sont en cours d'installation et treize autres à l'étude - dont certaines dédiées aux charges rapides.

Les bornes sont équipées pour tous les moyens de paiement : carte e-Totem, CB, applications smartphone.

À terme, Biarritz disposera de 219 points de recharge.

TEMPS D'ÉCHANGES ET QUESTIONS DIVERSES

Temps d'échanges

Mme Valerie SUDAROVICH propose aux membres des CCVL de participer, pour ceux qui le souhaitent, aux permanences des élus de quartiers qui se déroulent 1 fois par mois. Cela permettrait de les identifier auprès des riverains. Les dates sont présentes sur le site internet de la ville de Biarritz.

Fiches Navettes

La prochaine réunion en (mars avril) permettra de travailler sur les fiches navettes remplies par les membres et de faire émerger les projets sur lesquels le CCVL souhaite travailler.

Questions diverses

Questions/ demande de Mme Christine Michaud-Ruffier

Aménagement d'un rond-point, Avenue du Lac Marion, au croisement des rues de Migron et Avenue de Paillet pour des raisons de sécurité



Réponse SERVICE ESPACES PUBLICS :

L'emprise de la voie ne permet pas l'aménagement d'un rond-point. Par ailleurs cet axe est emprunté par des poids lourds et des bus qui doivent pouvoir circuler.

Demande complémentaire en séance : Est-il possible alors de positionner un terre-plein ?

Réponse SERVICE ESPACES PUBLICS : La demande a bien été prise en compte et est à l'étude technique et financière.

Quand aura lieu le prolongement de la piste cyclable avenue du Lac du Marion à partir du Connecteur jusqu'à l'entrée Nord du Lac Marion ?

Réponse SERVICE ESPACES PUBLICS :

Cet aménagement est prévu pour l'année 2024.

Questions en séance

Accueil pour les personnes âgées : Il est évoqué le manque de structures d'accueil pour les personnes âgées.

Réponse CCAS :

Il y a 5 maisons de retraite sur Biarritz. Un projet de résidence seniors est en cours sur le quartier Aguilera.

Nous joignons au compte rendu les 2 listes recensant de façon quasi-exhaustive les différents organismes sur le secteur Biarritz et environs.

Le CCAS reste bien évidemment joignable pour toute précision ou éclairage (05.59.01.61.00).

Avenue pasteur : la circulation est très rapide et les trottoirs sont assez peu fréquemment nettoyés, ou du moins le nettoyage n'est pas assez efficace en raison du stationnement des véhicules aux abords des trottoirs. Une demande est faite de pouvoir faire un nettoyage en interdisant le stationnement de temps en temps.

Réponse SERVICE PROPRETE URBAINE :

La rue Pasteur est entretenue par une balayeuse tous les 15 jours. L'interdiction de stationnement paraît être une demande trop contraignante pour ce genre de tâche répétitive (pose de barrières et arrêté municipal) impliquant une absence de stationnement 72h avant et des fourrières potentielles. Il est donc impossible de généraliser ce type de pratique pour simplement du nettoyage.

Zone bleue du parking de l'hippodrome des fleurs :

Réponse en séance : la signalétique a été changée. Un problème d'engorgement de l'hippodrome a été remonté aux services de la Mairie. Suite à cela, nous avons décidé, notamment pour éviter les voitures ventouses et les voitures des agents du connecteurs, de mettre du stationnement limité en zone Bleue. Il n'est pas prévu de mettre cet espace en stationnement payant.

Avenue du lac Marion : Demande de matérialiser un passage piéton au niveau de l'avenue du lac Marion vers le CTM.

Réponse SERVICE ESPACES PUBLICS :

Dans le cadre de l'aménagement de la piste cyclable cet aménagement est prévu.

Tracé de la piste cyclable au niveau du lac Marion. : Pourquoi est-il prévu qu'elle traverse la route ? Quelles sont les contraintes qui expliquent ce choix.

Réponse SERVICE ESPACES PUBLICS :

Le futur itinéraire cyclable sur l'avenue du Lac Marion doit forcément traverser la route : en effet, le rétrécissement et la configuration des voies de circulation juste avant l'intersection avec la rue de Mayonnabe ne permet pas de maintenir deux sens de circulation automobiles et deux sens de circulation cyclables comme prévu dans le projet.

Le projet prévoit donc une traversée en amont pour différentes raisons :

- La traversée des cyclistes est sécurisée
- La mise en place du cheminement cyclable sur l'accotement permet de valoriser un espace existant en l'aménageant, et de maintenir la voirie existante.

Problématique aussi des voies vertes qui font cohabiter (non sans difficulté) les piétons et les cyclistes.

Réponse SERVICE MOBILITE :

Extrait du CEREMA : « *La voie verte repose sur l'idée d'une route pour la circulation des piétons, des cyclistes et des engins de déplacement personnels, des cyclomobiles légers, et des cavaliers, sur laquelle ils ne rencontreront généralement pas de véhicules motorisés. C'est un outil d'aménagement favorable au développement des modes actifs à la fois en milieu rural et en milieu urbain.* »

La ville de Biarritz respecte cette notion de partage de l'espace.

Question de la mise en place des containers enterrés aux alentours du cimetière Saint Martin et des bacs jaunes aux abords qui sont trop petits.

Réponse SERVICE PROPRETE URBAINE :

Sur le site situé sur l'Allée Chanoine Manterola, il y a un seul Point d'Apport Volontaire composé d'une colonne pour le Sélectif et une colonne pour le Verre.

Ce site fonctionne très peu. Le taux de remplissage de la colonne Collecte Sélective est d'en moyenne 50% avec une fréquence de collecte tous les 15 jours en fonction de la saison.

En effet, la plupart des habitations du quartier disposent de bacs individuels qui doivent être rentrés sur le domaine privé après le passage du camion de collecte.

Si les bacs mis à disposition des habitations ont une contenance trop faible les administrés peuvent contacter la Communauté d'Agglomération Pays Basque au 05 59 57 00 00 pour un ajustement.

Séance levée à 20h00.

Compte rendu effectué à partir des notes prises en séance par Charlotte CHAUDIERE et Lucie BOZZA.